

Réunion du 21 Janvier 2021 à 18h30

Tous présents

- Compte rendu des cadeaux de fin d'année offerts par la commune :
 - le 12 décembre, distribution des colis aux 25 personnes âgées de plus de 70 ans
 - le 15 décembre, 35 enfants jusqu'à 11 ans ont reçu chacun des livres et des chocolats
 - le 19 décembre, le conseil municipal a livré les 109 repas festifs commandésPour la commune, le coût net de cette initiative s'élève à 2251,00 €
Merci au conseil municipal et à toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations.
- Concernant l'opération « 100 chantiers pour nos artisans » diligentée par le conseil départemental et visant à soutenir et relancer l'économie locale, l'aide est de 50 % du montant des commandes dans la limite de 5000 €. Monsieur le Maire propose d'effectuer 3 chantiers sur la commune :
 - couverture des toilettes de l'école ainsi que démoussage des toitures de la maison Focka par la société AMV Couverture : 4729,55 € HT.
 - réhabilitation du chemin des Perrières et pose d'un fourreau entre l'entrepôt communal et les toilettes de l'école afin d'alimenter les sèche-mains électriques par la SARL Fermé : 2300 € HT.
 - changement de 7 luminaires à Villamoy par la société INEO : 3003,00 € HTLa somme totale nécessaire à ces travaux s'élève donc à 10032,55 € HT.
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, une demande de subvention va donc pouvoir être envoyée.
- La société SUEZ propose la réactualisation des prix concernant le balayage mécanique des caniveaux soit : balayage 4 fois par an au prix forfaitaire de 325,00 € HT le passage.
De plus cette année il faut prévoir un pompage – nettoyage des avaloirs (environ 50 unités) pour un coût de 595,00 € HT.
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Délibération concernant l'approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois en date du 09 décembre 2020 portant modification des statuts,
Vu les nouveaux statuts proposés par le Syndicat Mixte du Pays Vendômois,
Le maire suggère au conseil municipal d'approuver les modifications des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois telles que proposées.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les modifications des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
- Contrôle des assainissements non collectifs imposé par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.
Les contrôles sont effectués actuellement sur la commune. Un certain nombre de personnes ont contacté la mairie pour avoir plus de renseignements. Malheureusement, Territoires Vendômois n'a pas communiqué en amont sur ce sujet avec la municipalité. Nous avons donc remonté les questions, voire le mécontentement de certains administrés et avons reçu une fiche explicative que nous allons insérer dans le bulletin municipal.

- Lors de la dernière réunion, nous avons décidé de mettre en place deux « boîtes à livres » sur la commune. Merci à Daniel Savigny qui s'est chargé de les fabriquer bénévolement. Il ne reste plus qu'à les peindre. L'une d'elles sera installée dans l'ancien abribus à Villamoy, l'autre près du tableau d'affichage de la mairie.
- Le bulletin municipal est en cours de rédaction. Compte tenu de l'état sanitaire actuel, il ne sera pas organisé de remise officielle. Les bulletins seront distribués dans les boîtes aux lettres semaine 6.
- Notre camion C25 a passé avec succès la visite technique. Quelques petits travaux d'entretien ont été réalisés. La facture s'élève à 366,90 € TTC.
- Nous avons reçu, jeudi 21 janvier, dans la boîte aux lettres de la mairie, un courrier des habitants de la rue de la Gibardière demandant au conseil municipal de réfléchir à des aménagements afin de faire ralentir les voitures roulant trop vite ! Nous allons nous renseigner auprès des différents services et nous réunirons ensuite afin de trouver une solution qui devra satisfaire tout le monde.

La séance est levée à 20h00